

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le cadre des mesures liées à la lutte contre la COVID 19, les clients détenteurs d'un compteur à budget ont bénéficié d'une mesure de suspension du prépaiement de leur énergie. Cette mesure a pris fin ce 30 juin 2020. Les clients qui n'ont pas procédé à la réactivation de leur compteur doivent impérativement le faire pour le vendredi 3 juillet prochain sous peine d'être coupés.

Suite aux décisions prises par le Gouvernement wallon dans le contexte de la lutte contre la propagation de la COVID-19, les gestionnaires de réseaux de distribution ont mis en place une période de non-coupe qui s'étalait du 18 mars au 30 juin. La mesure a pris fin ce jour. Il est impératif que les clients résidant sur le territoire géré par ORES et qui n'auraient pas encore réactivé leur compteur se rendent dans un point de rechargement d'ici le vendredi 3 juillet pour procéder à l'opération.

À défaut de réactivation du compteur, **l'alimentation en énergie sera automatiquement coupée le 3 juillet à 23h00** et le compteur à budget ne fonctionnera plus. Dans ce cas, les clients devront faire appel aux services d'ORES pour permettre la réouverture du compteur bloqué, avec des délais de rétablissement qui ne peuvent être garantis à ce stade, dans la mesure où 6.000 clients se trouvent encore dans cette situation à ce jour.

Nous demandons donc aux clients concernés de se rendre le plus rapidement possible dans un point de rechargement afin d'éviter toute coupure de leur compteur ce vendredi.

Pour toute question, les clients peuvent se référer au document de type « Foire aux Questions » disponible sur www.ores.be/cab ou contacter nos services par téléphone au 078/15.78.01.

* * *

DATE
30 juin 2020

CONTACT MEDIAS
jeanmichel.brebant@ores.be
0479/97.22.81

« Faciliter l'énergie, faciliter la vie ». Telle est la vision et le leitmotiv d'ORES. Permettre à l'évidence de rester possible pour chacun, garantir au quotidien l'alimentation en électricité, en gaz naturel et en éclairage public pour plus de 2,7 millions de Wallonnes et de Wallons, voilà ce qui fait la fierté de nos 2.400 collaborateurs. Ceux-ci assurent la gestion et l'exploitation des réseaux de distribution et d'éclairage public communal pour 200 Villes et Communes de Wallonie. Ces réseaux couvrent au total plus de 51.000 km en électricité et près de 10.000 km en gaz naturel. En tant qu'entreprise de service public de proximité, ORES a en charge les raccordements, les travaux liés à l'entretien, au développement et au dépannage de ces réseaux, ainsi que la pose des compteurs et les relevés d'index de consommation. L'entreprise mène aussi de nombreuses missions de service public à caractère social, au bénéfice des populations précarisées. Au cours des six dernières années, ORES a investi plus de 1,5 milliard € dans la rénovation et le développement des réseaux de distribution, ce qui fait d'elle un acteur majeur de l'économie wallonne.

Plus d'informations sur www.ores.be